

Téledéclaration de loyer de vos locataires sur www.caf.fr

- 1 Connectez-vous au www.caf.fr
- 2 Allez dans la rubrique «Professionnels», puis Cliquez sur «Mon compte Partenaire»



- 3 Saisissez votre identifiant (LOGXXXX.. ou PBATXXX...) ou votre adresse mail et votre mot de passe (la Caf vous l'envoie automatiquement chaque été)
Attention le mot de passe est valable 2 mois
Si vous avez perdu votre mot de passe vous pouvez le réinitialiser
-> **Vous accédez à votre espace réservé.**

CONNEXION

Identifiant ou adresse mail	Mot de passe
Problème de connexion	Mot de passe oublié
Me connecter	



N° DOSSIER :
661

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :
3230 Service gratuit
Service gratuit
Service gratuit

Nous écrire :
Caf des Pyrénées-Orientales
112 Rue DU DOCTEUR HENRI
EY
BP 49927
66019 PERRIGNAN CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr

Aide au logement Téledéclaration des loyers

661

MME FORNELLI SANDRA
112 RUE DU DOCTEUR HENRI
EY
PERRIGNAN CEDEX 9

Le 24/07/2021

Madame,

La déclaration des loyers est indispensable pour le calcul de l'aide au logement de vos locataires.

Vous pouvez, dès maintenant, télédéclarer les loyers du mois de juillet 2022.

Rendez-vous sur le site caf.fr > rubrique Partenaires > Espace bailleur avec votre identifiant et votre mot de passe.

Rappel de votre identifiant **LOG0669XXX**



Vous rencontrez des difficultés pour accéder à votre espace !

Ecrivez-nous à l'adresse :

bailleurs@caf66.caf.fr

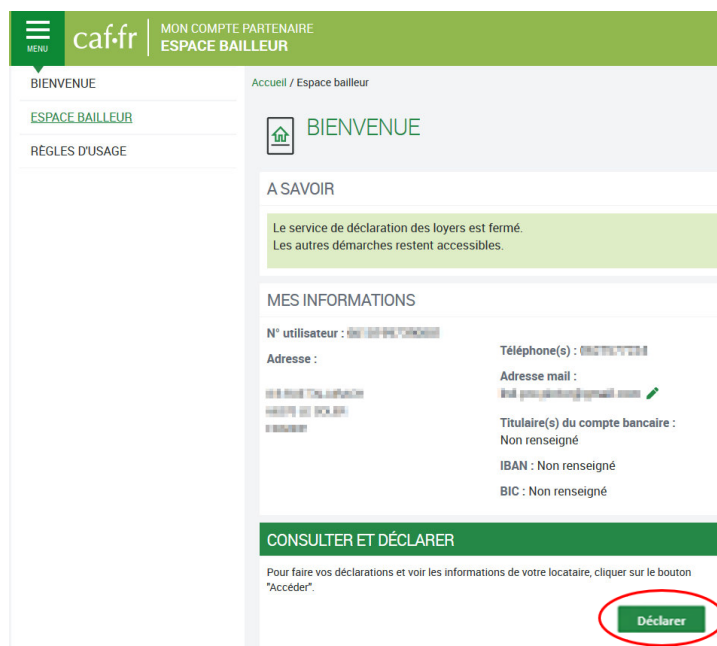
Précisez :

- votre identifiant
- le numéro dossier ou
- votre numéro de Siret si vous si vous êtes un bailleur moral

4

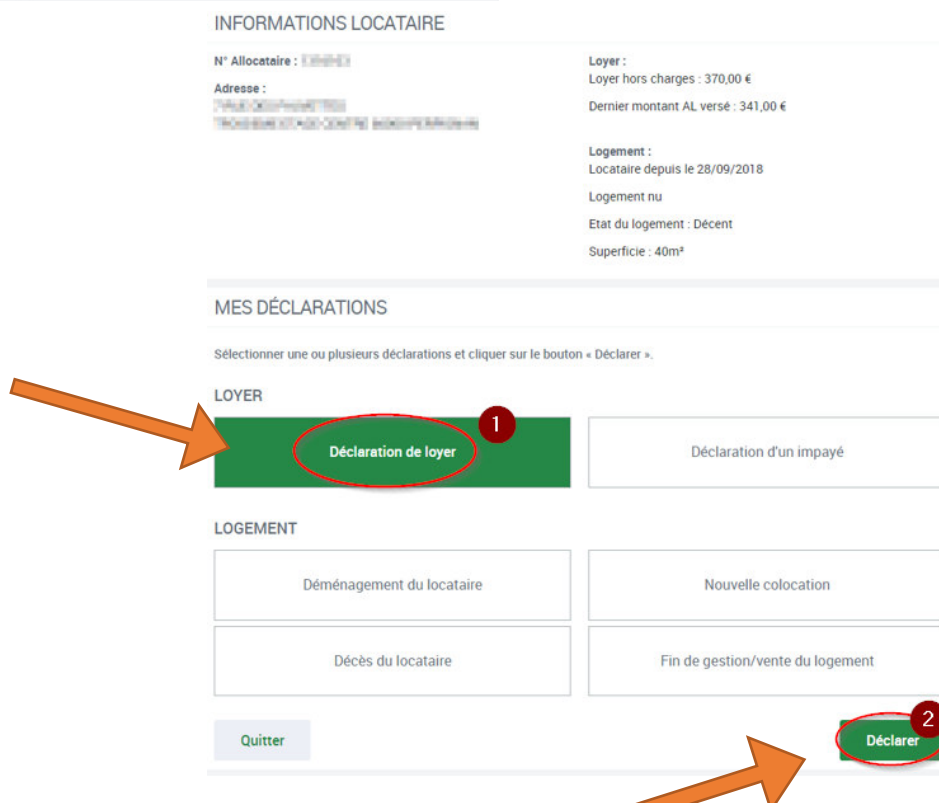


5



6

Le bouton « Loyer » est sélectionné automatiquement



Cliquez sur « Déclarer » pour renseigner le montant de loyer 07/2026.

Si vous avez d'autres modifications à effectuer, il faut sélectionner les boutons correspondants (Fin de gestion, Départ du locataire, Colocation, Impayé.) puis terminez par le bouton « Déclarer ».